

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 65 (1939)
Heft: 16

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sont admis à concourir : Les architectes et ingénieurs, d'origine suisse, exerçant sous leur responsabilité leur profession à Lausanne, depuis au moins 3 ans.

Récompenses : Une somme de Fr. 16 000.— est mise à la disposition du Jury pour être répartie en 5 ou 6 primes entre les auteurs que le Jury classera comme ayant le mieux satisfait aux conditions du programme. La Municipalité se réserve d'acheter des projets non primés par le Jury.

Terme : 30 novembre 1939, à 18 h.

Les pièces relatives au concours peuvent être obtenues, moyennant une finance de Fr. 20.—, à la Direction des Travaux (Service administratif), Hôtel de Ville, Place de la Palud, à Lausanne, dès le 2 août 1939.

BIBLIOGRAPHIE

Introduction mathématique aux théories quantiques. Par Gaston Julia. Deuxième partie. Leçons rédigées par R. Marrot. — Paris, Gauthier-Villars, 1938. Prix : 85 fr.

La première partie de l'*Introduction mathématique aux théories quantiques* de G. Julia, parue en 1936, était consacrée à l'étude des espaces vectoriels à n dimensions et de leurs transformations linéaires. Le présent volume étudie, d'un même point de vue, l'espace vectoriel à une infinité de dimen-

sions, appelé aussi *espace hilbertien*. Cet espace admet deux représentations analytiques, la représentation vectorielle et la représentation fonctionnelle, qui font l'objet des chapitres I et II. Il est en outre susceptible d'une définition axiomatique qui en permet une étude très directe, exposée au chapitre III. Dans la Section II, on étudie en détail les opérateurs linéaires bornés de l'espace hilbertien, leurs représentations analytiques par des matrices infinies et le calcul algébrique de ces opérateurs et matrices. En particulier, l'étude de l'inversion des opérateurs bornés par des opérateurs bornés (et la résolution des systèmes linéaires à une infinité d'inconnues) a été poussée, et sous forme géométrique, aussi loin que possible.

On conçoit facilement que la portée des théories exposées ici est plus vaste que le titre de l'ouvrage ne le laisse peut-être prévoir. En effet, de même que l'espace vectoriel à n dimensions présente sous forme géométrique tous les problèmes d'algèbre linéaire, de même l'espace hilbertien (et c'est là son intérêt) permet d'étudier sous une forme géométrique la plupart des problèmes linéaires de l'analyse, c'est-à-dire en premier lieu les problèmes fondamentaux de la physique mathématique classique.

Comme dans tous les ouvrages de G. Julia, l'exposé est d'une clarté parfaite et la matière si bien ordonnée que la lecture en est rendue aussi aisée qu'il est possible. G. R.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.



ZÜRICH, Tiefenhöfe 11 - Tél. 35.426. - Télégramme: INGÉNIEUR ZÜRICH.

Gratuit pour les employeurs. — Fr. 2.— d'inscription (valable pour 3 mois) pour ceux qui cherchent un emploi. Ces derniers sont priés de bien vouloir demander la formule d'inscription du S. T. S. Les renseignements concernant les emplois publiés et la transmission des offres n'ont lieu que pour les inscrits au S. T. S.

Emplois vacants :

Section bâtiment et génie civil.

852. Jeune *technicien* ou *dessinateur-architecte*. Bureau d'architecte en Argovie.

854. *Technicien architecte* diplômé, év. *architecte*, bon dessinateur, pour l'élaboration des plans et détails d'exécution et pour la surveillance des travaux. Entrée le 15 août 1939. Bureau d'architecte en Suisse centrale.

858. Jeune *technicien* ou *dessinateur-architecte*. Bureau d'architecte de Zurich.

860. *Technicien-architecte*. Entreprise de construction du canton d'Argovie.

862. *Technicien-architecte* diplômé pour bureau et chantier. Direction des travaux publics en Pomméranie (Allemagne). Langue allemande indispensable.

864. 2 *techniciens-architectes* qualifiés pour bureau et chantier, de même : 3 conducteurs de travaux expérimentés disposant d'une longue pratique. Administration de colonisation en Pomméranie (Allemagne). Langue allemande indispensable.

874. Jeune *technicien-architecte* év. *dessinateur-architecte*, pour activité de bureau. Bureau d'architecte en Argovie.

878. Jeune *technicien* ou *dessinateur-architecte*. Entreprise de construction à Zurich.

882. *Technicien-architecte*, de préférence candidat ayant fait un apprentissage régulier de menuisier, versé dans la tenue des livres et les décomptes. Fabrique de chalets en Suisse allemande.

884. Jeune *technicien* ou *dessinateur-architecte* pour travail de bureau. Bureau d'architecte à Stuttgart (Allemagne). Connaissance de l'allemand indispensable.

886. Jeune *technicien* ou *dessinateur-architecte*, très bon dessinateur, pour bureau d'architecte au Mecklembourg (Allemagne du nord). Langue allemande indispensable.

888. Plusieurs jeunes *ingénieurs civils* diplômés et *techniciens en génie civil* pour l'élaboration de projets importants. Importante entreprise de construction à Berlin (Allemagne). Langue allemande indispensable.

890. *Architecte*, très bon dessinateur, pour activité de bureau.

Bureau d'architecte à Stettin (Allemagne). Connaissance de l'allemand demandée.

892. *Technicien en génie civil* et en *béton armé*. Indemnité de voyage. Bureau d'ingénieur à Berlin.

894. *Technicien-architecte*, conducteur de travaux capable et expérimenté, pour bâtiments industriels ; de préférence candidat ayant quelque expérience en charpentes métalliques. Bureau d'architecte à Zurich.

896. *Géomètre du registre foncier* ou *candidat géomètre*. Bureau de géomètre aux Grisons.

Sont pourvus les numéros : 1939 : 72, 696, 698, 736, 768, 776, 778, 800, 808, 828, 832, 842, 844.

Section mécanique.

847. *Technicien en chauffage central*. Pomméranie (Allemagne). Langue allemande indispensable.

849. *Technicien-mécanicien* diplômé. Place stable. Nord-est de la Suisse.

851. *Technicien en chauffage central*. Entrée au plus tard le 10 août 1939. Suisse centrale.

853. Jeune *chimiste* (ingénieur ou technicien). Importante entreprise textile. Entrée au plus tôt. Suisse orientale.

857. *Ingénieur-chimiste*, éventuellement *technicien*, ayant de l'expérience dans la fabrication des masques à gaz, demandé en qualité d'ingénieur-conseil, pour la durée de quelques mois. Proche Orient.

859. *Technicien*. Langues allemande et française, notions d'anglais demandé pour l'élaboration de projets, devis et correspondance. Zurich.

861. *Ingénieur* ou *technicien-mécanicien*, demandé pour le bureau des devis et des acquisitions d'une entreprise mécanique. Connaissance parfaite de l'allemand et du français, bonnes notions d'anglais. Age de 30 à 40 ans. Suisse orientale.

863. *Ingénieur-mécanicien* ou *technicien-mécanicien* diplômé ayant l'expérience de la propagande et de la rédaction des rapports techniques, demandé par importante fabrique de machines. Langues : connaissance parfaite de l'allemand, du français et de l'anglais. Suisse orientale.

869. *Technicien-mécanicien* diplômé. Construction de funiculaires et d'appareils de levage. Ateliers mécaniques de Suisse centrale.

871. *Technicien-constructeur*. Fabrication de chaudières et d'articles en tôle, électro-technique et chauffage électrique. Langues : allemande, si possible française. Canton de Zurich.

873. Jeune *technicien en chauffage central* pour projets et exécution. Canton de Zurich.

877. *Technicien* ayant l'expérience de la fabrication en série. Fabrique d'articles métalliques. Suisse orientale.

Sont pourvus les numéros : 1938 : 875, 1171 — 1939 : 505, 509, 515, 531, 555, 567, 635, 717, 743, 765.